

Swiss Cup 2011 / 2012

Publication, organisation et déroulement

Candidature

Les organisateurs de compétitions qui remplissent les conditions de déroulement suivantes peuvent se porter candidats pour l'organisation d'un Swiss Cup jusqu'au 05 mai 2011 auprès du secrétariat de l'USP (info@swissiceskating.ch). L'organisateur doit nommer une personne de contact lors de la candidature (nom, e-mail, numéro de téléphone).

Conditions de déroulement

Sous Swiss Cup sont rassemblées les compétitions qui remplissent les conditions suivantes:

- La compétition se déroule sur une patinoire couverte.
- Les organisations qui ont jusqu'à présent organisé des Swiss Cup peuvent déposer leur candidature pour 2011/2012, si lors de la saison 2010/2011 ils ont pu compter sur 60 participants inscrits dans les catégories USP.
- Publication selon les règlements USP en vigueur pour les Championnats suisses de la saison 2011/2012. Le Swiss Cup se compose des mêmes catégories que les Championnats suisses. Les catégories Minimes et Espoirs sont réunis s'il y a moins de 18 inscriptions. La même règle s'applique aux catégories Cadets U14 et Cadets U15. Par exemple: 5 inscriptions pour les Minimes, 10 inscriptions pour les Espoirs, total 15, réunion des deux catégories. 15 inscriptions pour les Minimes, 5 inscriptions pour les Espoirs, total 20, pas de réunion des catégories.
- Publication à tous les clubs affiliés à l'USP. Les Swiss Cups peuvent être publiés comme compétition internationale.
- Seulement deux compétitions au maximum peuvent être organisées le même week-end. Elles doivent se dérouler dans des régions linguistiques différentes.
- S'il y a plus que deux candidatures pour le même week-end, les clubs avec le nombre de participants supérieurs lors de la saison 2010/2011 seront prises en considération.
- Lors de la saison 2011/2012, les manifestations Swiss Cup seront limitées à 12 au maximum. La décision incombe à la commission Figure de l'USP.
- Déroulement de la compétition selon le ISU Judging System (version complète du système pour les catégories USP).
- Exigences concernant les panels des catégories USP
 - Le panel des juges est composé au minimum de 5 juges, dont 2 juges nationaux et 2 juges 1^{ère} classe. Il est conseillé de constituer comme juge-arbitre un juge international / ISU expérimenté.

- Le panel technique est composé d'un Technical Controller, 2 Technical Specialist (TS & TSA). Les Technical Controller et les Technical Specialist peuvent fonctionner uniquement dans leur fonction, c'est-à-dire pas de Technical Controller comme Technical Specialist et vice versa.
- La limite d'âge des fonctionnaires (panel) est réglée par les directives de l'ISU. La limite d'âge de 70 ans est aussi en vigueur pour les calculateurs.
- Lors de l'établissement des panels, l'organisateur veille si possible à y inclure des fonctionnaires des divers régions de la Suisse.
- La compétition des catégories USP ne peut pas débuter avant 08h00, et ne peut pas se terminer après 21h00.
- Réfection de la glace au plus tard après 3 groupes d'échauffement (resp. 18 patineurs/ patineuses).
- La taille des groupes d'échauffement est conforme aux règlements ISU. Des catégories différentes peuvent être mises ensemble, au maximum 6 patineurs/patineuses par groupe d'échauffement.
- La liste des participants, l'horaire et l'horaire des fonctionnaires doit être publié au minimum deux semaines avant la compétition et envoyé aux participants, fonctionnaires et à la commission Figure (sandor.galambos@bluewin.ch).
- Il est conseillé d'organiser une table ronde informelle avant et après les catégories USP pour échanger les expériences (jury et panel technique).

Conditions d'admission

- Les patineuses et patineurs qui remplissent les conditions d'admission aux championnats suisses selon les règlements USP en vigueur.
- Tous les participants doivent posséder une licence USP valable.
- Les patineuses et patineurs qui remplissent les conditions d'admission pour plusieurs catégories, peuvent choisir leur catégorie librement.
- Les résultats obtenus lors des Swiss Cup comptent conformément aux prescriptions incluses dans les conditions de participation pour les Championnats Suisses 2011/2012 pour le Personal Best pour les championnats suisses.
- Les patineuses et patineurs qui ne patinent pas pour la Suisse peuvent participer aux compétitions Swiss Cup, mais ne peuvent pas récolter des points pour le Swiss Cup. La distribution des points se fait sur la base du classement après exclusion des patineuses et patineurs qui ne patinent pas pour la Suisse.
- Prescription spéciale concernant les catégories: Les tests de libre doivent être réussis jusqu'au délai d'inscription du Swiss Cup en cause.

Système de points

- Par la participation aux compétitions Swiss Cup publiées par des associations régionales ou des clubs des points peuvent être récoltés.
- Chaque patineuse / patineur est libre de choisir à quelle compétition elle / il veut participer.

- Dans chaque catégorie, les participants reçoivent des points après chaque compétition:

1 ^{er} rang	15 points	7 ^e rang	6 points
2 ^e rang	13 points	8 ^e rang	5 points
3 ^e rang	11 points	9 ^e rang	4 points
4 ^e rang	9 points	10 ^e rang	3 points
5 ^e rang	8 points	11 ^e rang	2 points
6 ^e rang	7 points	12 ^e rang et suiv.	1 point

- Pour le Swiss Cup comptent les trois meilleurs résultats dans des compétitions différentes. Tous les classements moins bons sont considérés comme résultats à biffer.
- Lors de catégories réunies, les points sont distribués comme si les patineurs et patineuses avaient patiné dans des catégories séparées.
- Après le déroulement de la dernière compétition Swiss Cup, un classement général est établi par catégorie. Les trois meilleurs résultats de la catégorie la plus élevée dans laquelle une patineuse ou un patineur a patiné sont pris en considération pour le classement final.
- Seulement les patineuses et patineurs qui ont récolté des points dans au moins trois compétitions Swiss Cup et ceci dans la catégorie valable pour le classement général sont admis dans le classement général.
- Les vainqueurs de catégorie mentionnés au classement général reçoivent un forfait de CHF 100.00 après le déroulement de la dernière compétition.
- En cas d'égalité de points après le déroulement de la dernière compétition, tous les patineuses ou patineurs figurant au premier rang reçoivent le forfait.

Publication des classements et du classement final

- Les résultats (y compris les «Judges Scores») des compétitions sont publiés sur Internet à la fin de chaque journée de compétition (www.swissiceskating.ch).
- Les organisateurs de compétitions internationales doivent établir un classement "national" séparé.
- Sur la base des classements envoyés, l'USP établit le classement général qui est également publié sur Internet.

UNION SUISSE DE PATINAGE
Commission Figure
Sandor Galambos a.i.